



Lyon, le 25 juillet 2022

**Décision n°2022-124 arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France la profession d'aide-soignant**

**La directrice régionale**

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

Vu la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par l'IFAS de Bourgoin-Jallieu au nom des intéressé(e)s en date du 22 juillet 2022 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux étudiants/élèves dont les noms suivent **jusqu'au 13 septembre 2022** :

CIVILITE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM(S)
Madame	AYNE	Jessica
Madame	BENCHAREF	Messaouda
Madame	BEURRE	Phanelie
Madame	BOULANGER	Léna
Madame	BOUZON	Salomé
Madame	CECILION	Laurence
Madame	DELPHIN	Tiffany
Madame	FROGER	Amandine
Madame	GHILACI	Narima
Monsieur	LAURET	Nicolas
Madame	LEGOU	Marie
Madame	LUBRANO-LAVADERA	Marina
Monsieur	MAESTRE	Christophe
Madame	MALCHEAUX	Chloé
Madame	MEKSI	Alicia
Madame	NTORE MEBIAME	Evelyne
Madame	PETIT-JEAN	Natacha
Madame	PIPARD	Corinne
Madame	QUENEHEN	Marie-Hélène
Madame	RABATEL	Gwendoline



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi  
du travail et des solidarités**

Madame	RANDRIANASOLO	Stella
Madame	SAVENIER	Laura
Madame	SEKKAI	Barkahom
Madame	TANGA	Assita
Madame	THAZAR	Kinjie
Madame	TROY	Aurélie
Madame	PILLOIX	Marjorie

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités,  
Auvergne-Rhône-Alpes

Isabelle NOTTER